

Questions orales

Je devrai donc rendre ces coupures de journaux données par le député d'Hamilton Mountain. Elles ne se rapportent pas à l'élément de difficulté réelle. Je dirai même que plusieurs de ces coupures portent la question: «Est-ce que les nouveaux versements mensuels vous forcent à déménager ou à réétudier votre budget?» Il n'y a pas de réponse à cette question. Donc, rien ne me permet de dire que les questions soient réelles.

LE CAS D'UNE PROPRIÉTAIRE EN VERTU DU PAAP

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, le ministre aura déjà reçu les pétitions déposées la semaine dernière par le chef de l'opposition. Je ne crois vraiment pas que la réponse que le ministre a donnée hier va porter les propriétaires canadiens à croire que leur seul accès auprès du ministre exige nécessairement l'entremise d'un député. J'espère que le ministre ne voulait pas dire cela.

● (1120)

S'il veut un exemple précis, puis-je demander au ministre d'expliquer pourquoi, ce matin, son cabinet ainsi que le fonctionnaire vraisemblablement désigné par sa réceptionniste n'ont pas répondu à cinq téléphones de M^{me} Carol Rogmans, parent unique et chef de famille et, en plus, propriétaire en vertu du Programme d'aide pour l'accession à la propriété, dont les paiements à la SCHL passeront dans huit jours de \$294 à \$652 par mois. Après avoir laissé cinq messages qui n'ont pas reçu de réponse, elle a appelé au cabinet du chef de l'opposition où, je l'assure au ministre, on se préoccupe vraiment des personnes comme M^{me} Rogmans. Y a-t-il un mécanisme de prévu dans des situations pareilles? Ou alors la réponse du ministre hier n'était-elle que de l'esbroufe pour tâcher de sauver sa peau?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): J'ai déjà répondu à cette question. J'ai précisé que je voulais que les députés fassent preuve d'un véritable souci envers ces personnes et me fournissent tous les détails de la situation, le nom du détenteur de l'hypothèque, les tentatives faites, en somme, la preuve qu'ils veulent aider ces gens, comme le député vient de le faire. Comme moi-même, les députés ont une responsabilité envers les Canadiens. Je m'attends à ce que les députés aident les Canadiens, comme j'essaie de le faire moi-même.

Des voix: Bravo!

ON DEMANDE LA CRÉATION D'UN COMITÉ PARLEMENTAIRE SPÉCIAL

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Que peut faire un député lorsque un ministre refuse de répondre, malgré l'aide de tous ses fonctionnaires et collaborateurs, à cinq appels téléphoniques de quelqu'un qui se trouve dans une situation désespérée comme celle-ci? Je ne voudrais pas que le ministre croie que je suis simplement en colère; je suis révolté. Mais ce n'est pas ainsi que l'on va aider les gens qui se trouvent dans cette situation; mon indignation n'aidera nullement ces 800 familles canadiennes. Je demande très sérieusement au ministre s'il acceptera dans le courant de la journée qu'un ordre de la Chambre soit adopté en vue de créer un comité spécial de la Chambre des communes doté de tout le personnel et des moyens nécessaires pour s'attaquer dès cette semaine aux problèmes des Canadiens comme Carol Rogmans. Est-il disposé à accepter cela aujourd'hui?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): Madame le Président, depuis la mi-août, je répète que je m'efforce de régler les cas individuels. J'ai rencontré d'importants groupes qui m'ont présenté des pétitions en leur nom et au nom d'autres Canadiens. J'ai rencontré des représentants de l'industrie. J'ai donné des conseils au gouvernement. Plus encore, j'ai offert hier aux députés qui se trouvent dans l'impossibilité, après avoir épuisé toutes leurs ressources personnelles et les ressources que le gouvernement du Canada et le Parlement mettent à leur disposition, d'obtenir l'aide des créanciers hypothécaires, lesquels doivent assumer le principal fardeau financier, je leur ai offert de s'adresser à mes services qui tenteront de les aider. Je m'attends cependant à davantage qu'un simple appel téléphonique ou des coupures de presse comme celles-ci, sans autre détail. Il ne s'agit pas là d'une véritable tentative.

LES HAUSSES DE LOYERS QUE SUBIRONT LES LOCATAIRES

Mlle Pat Carney (Vancouver-Centre): Ma question s'adresse au ministre compétent en matière de logement. L'indice des prix à la consommation montre que les locataires subissent des hausses de loyers qui sont les plus élevées qu'on ait enregistrées depuis dix ans et que c'est loin d'être fini. Comme le pourcentage de vacance dans certains centres, est de zéro, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a averti le locataire canadien moyen qui voudra se loger dans des immeubles neufs de s'attendre au cours des dix-huit prochains mois, à des hausses de 100 p. 100 par rapport aux loyers actuels. Comme le ministre a dit qu'il était personnellement prêt à aider les propriétaires de maisons obligés de renouveler leurs hypothèques, quelles mesures le ministre entend-il prendre pour secourir les locataires touchés par cette flambée des loyers? Les locataires pourront-ils bénéficier des mêmes chances d'aide que celles que le ministre propose d'offrir aux propriétaires fonciers?

L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics): J'ai déjà eu l'occasion de répondre un certain nombre de fois à des députés que le sort des locataires me préoccupait beaucoup. J'ai non seulement étudié le problème que pose le renouvellement des hypothèques mais j'ai également donné certains conseils au gouvernement pour pallier les difficultés que connaissent aussi bien les locataires que les propriétaires. J'ai fait part de mes conseils au gouvernement. Quand ce dernier exposera son programme financier dans le budget qu'il va déposer à la Chambre, vous pourrez voir comment il a réagi à ce problème.

Par ailleurs, le gouvernement actuel, contrairement au précédent, a pris des mesures pour venir en aide aux locataires, notamment en accordant des crédits d'impôt visant à favoriser la construction de nouveaux immeubles locatifs et ce, afin de diminuer les pressions sur le marché et donc de faire fléchir le prix des loyers. En outre, l'année dernière, nous avons augmenté de 5,000 le nombre des logements sociaux et cette année nous allons l'augmenter de 2,500, contrairement au rapport qu'avait publié le gouvernement du très honorable Joe Clark, dans lequel il disait vouloir cesser de s'occuper de la construction de logements sociaux.